

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 12 mai 2011, Maison de Paroisse, 20h15

Monsieur **Max KNECHT**, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, Monsieur le représentant de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette deuxième séance du Conseil communal de l'année.

Il ouvre la séance et demande à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Sont présents : Mesdames et Messieurs Eric BARROUD, Nicolas BAUME, Nicole BENOIT, Marie-José BOURQUIN, José CRESPO, Pierre-Alain DUBOIS, Candice DUFRESNE, Jean-Pierre DULEX, Mary-Line FASOLETTI, Maurice FELLI, Anne-Sylvie GAY, Jean-Michel GIL, Bernard GRANDJEAN, Martin GRANDJEAN, Gabrielle GUIGNARD, André HEFTI, Eliane HUBERT, Max KNECHT, Silvano MELI, Diana MELLY, Isabelle MERMOD GROSS, Catherine MOILLEN GIOBELLINA, Serge MOREL, Vincent MOTTIER, Jean-Robert NEVEU, Daniel NIKLES, Kim OPPENHEIM, René PAVILLARD, Martine RUCHET, Jan SANDEN, Lise SAUSER, Michel TAUXE, Evelyne TISSOT, René VAUDROZ.

Sont excusés : Mesdames et Messieurs Christian BRIDE, Bénédicte CHRISTOFORIDIS, Isabelle GIRAUD, Luzia KAEPPPELI, Jacques MANIGLEY, Giuseppe REPICI, Isabelle SAUSER, Michel SCHADT, Sebastiano TAMBURELLO, Jean-Frédéric TISSOT et Eric VAGNIERES.

Le premier appel fait constater la présence de 34 conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JANVIER 2011

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2011 a été adressé à chaque conseiller.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. ASSERMENTATION

Aucune.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Depuis le dernier Conseil, Monsieur le Président s'est rendu :

- le 2 mars 2011, à l'inauguration du relais internet au foyer EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) à Sainte-Agnès. Il a pu découvrir les 4 postes informatiques mis à disposition des migrants au rez-de-chaussée du foyer, dans un espace spécialement aménagé à cet effet et ouvert également à la population à raison de 3 heures par jour du lundi au vendredi. Un magnifique cocktail préparé par le programme d'occupation cuisine de l'EVAM a été offert,
- le 8 avril 2011, à la 87^{ème} assemblée générale de la Banque Raiffeisen des Alpes Vaudoises à la Maison des Congrès des Diablerets,

VOTATIONS

Le 13 février 2011 ont eu lieu une votation fédérale. Les résultats pour Leysin ont été les suivants :

Initiative populaire du 23 février 2009 "Pour la protection face à la violence des armes"	
Electeurs inscrits	1170
Bulletins rentrés	565 (48,29 %)
Blancs	4
Nuls	0
Bulletins valables	561
OUI	296 (52,76 %)
NON	265 (47,24 %)

DECES

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de huit personnes habitant dans la Commune. Il s'agit de Mesdames et Messieurs

Véronique STRÜBY

Eliane DULEX, maman de notre Conseiller Monsieur Jean-Pierre DULEX

Maria DEILLON

Pierre GIOBELLINA

Jean-Pierre TAUXE

Jean-Baptiste GIOBELLINA

Willy LEUTHOLD

Denise SCHÜLER

Monsieur le Président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des disparus.

NAISSANCES

C'est avec plaisir que Monsieur le Président souhaite la bienvenue à huit nouveau-nés. Il s'agit de

Jonas FROSSARD

Ajla IMAMOVIC

Léo VASSEUR

Elodie MEYSKENS

Matheo ISELY

Ceri TYLER

Benjamin CARNAT

Jakob KRISTENSEN

Félicitations aux heureux parents.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DU PREAVIS NO 03/2011 : REMPLACEMENT ET MODIFICATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONCERNANT LA ROUTE DES CHAMOIS, LA ROUTE DES 4 CHALETS ET LA RUE DU COMMERCE

Monsieur **Jan SANDEN** (Entente), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **André HEFTI** (Entente), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 470'000.-- pour financer les travaux de remplacement de l'éclairage public sur la route des Chamois, la route des 4 chalets ainsi que de la Rue du Commerce,
2. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, remboursable en 15 ans au maximum,
3. d'amortir cet investissement sur une période de 15 ans au maximum dès le budget 2011.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

6. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DU PREAVIS NO 04/2011 : MODIFICATION DE L'ARTICLE 52BIS DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION "PGA" (ANCIEN RPE)

Monsieur **José CRESPO** (GIL), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

- d'accepter l'article 52bis du Plan Général d'Affectation "PGA" (ancien RPE) tel que présenté ci-dessus,
- de fixer l'entrée en vigueur des divers articles dès leur approbation par le Département compétent.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à la majorité.

7. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DU PREAVIS NO 05/2011 : ECHANGE CHALET DE L'ENTRAIDE – TERRAIN "ANCIEN BATIMENT DOÏNA"

Monsieur **Bernard GRANDJEAN** (For Soc), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission qui propose à la majorité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **André HEFTI** (Entente), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'échange du terrain "Doïna - Chalet de l'Entraide" pour une soulte de fr. 100'000.-- aux conditions fixées dans le présent préavis,
2. d'accepter que le produit de la vente soit investi dans le concept de développement de cette Maison du Patrimoine et de la Culture,
3. d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessaires auprès du notaire.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à la majorité.

8. RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DU PREAVIS NO 06/2011 : MESURES PROVISOIRES D'URGENCE DE SECURISATION PISTE FORESTIERE DU DAILLEY

Monsieur **René PAVILLARD** (Entente), membre de la Commission, donne lecture du rapport qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **André HEFTI** (Entente), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 108'000.00 pour financer les travaux de sécurisation de la zone de Prélan.
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes.
3. D'amortir cet investissement sur une période de 15 ans au maximum dès le budget 2012.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

7.- COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Aucune.

8.- INTERPELLATIONS

Aucune.

9.- POSTULATS

Aucun.

10.- MOTIONS

Aucune.

11.- PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Monsieur **René VAUDROZ** (Entente) :

- Je souhaite poser trois questions à la Municipalité :

1. Où en est l'étude pour la création d'une discothèque ?
2. Quel est le calendrier prévu pour la pose du socle "bienvenue" à l'entrée du Village ?
3. Est-ce que les arbres en mauvais état le long de la route cantonale vont être remplacés ?

Monsieur **Patrick BLATTI**, Municipal :

- En ce qui concerne la discothèque, actuellement c'est le statu quo. Il n'y a pas d'évolution dans ce dossier.

Madame **Marie-José JULMI**, Municipale :

- Une étude est en cours pour la pose du socle "bienvenue". Celui-ci sera réalisé prochainement.

Monsieur **Richard CALDERINI**, Municipal :

- Des discussions ont lieu avec le Service des routes pour un éventuel déplacement du trottoir de l'autre côté de la route cantonale.

Talus Place du Marché

Madame **Evelyne TISSOT-DAGUETTE** (GIL) :

- Je souhaite savoir si la Municipalité a prévu d'améliorer le talus à la Place du Marché. En effet, celui-ci est désertique et triste par rapport aux autres massifs placés dans le Village.

Monsieur **Richard CALDERINI**, Municipal :

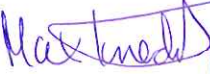
- Le résultat n'est pas une réussite. Nous recherchons des solutions pour améliorer l'aspect de ce talus : autres plantations plus résistantes et plus jolies.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur **KNECHT** clôt la discussion et demande à Madame la Secrétaire de bien vouloir procéder au contre-appel qui fait constater la présence de 34 personnes.

Monsieur le Président remercie les personnes présentes et les invite à une petite agape préparée par Madame KNECHT.

La séance est levée à 20h55

Leysin, le 13 mai 2011

Pour le Conseil communal :
Le Président :  Max KNECHT
La Secrétaire :  Nicole MANIGLEY

